

Mours le 28 janvier 2023

Madame Cesari-Giordani, Sous-préfète de l'arrondissement de Pontoise,
Secrétaire générale de la Préfecture,

Monsieur le Ministre et Sénateur, Monsieur Alain Richard,
Monsieur le Sénateur, Monsieur Arnaud Bazin,
Madame la Députée de la 1^e circonscription du Val d'Oise, Madame Emilie Chandler,

Madame la Présidente de la Région Ile-de-France représentée par
Monsieur Jean-Baptiste Marly, Conseiller régional du Val d'Oise,

Madame la Présidente du Département du Val d'Oise,

Madame et Monsieur les Conseillers départementaux du Canton de L'Isle-Adam,
Chère Sabrina Ecard, cher Morgan Touboul,

Madame la Présidente de la CCHVO, Maire de Noisy, chère Catherine Borgne,
Madame la Maire de Nointel, chère Martine Legrand,

Monsieur le Maire de Champagne, cher Stéphane Cartéado
Monsieur le Président du SIAPBE et Maire de Ronquerolles, Cher Jean-Marie Duhamel,
Monsieur le Maire de Bruyères, cher Alain Garbe,
Monsieur le Maire de Bernes, cher Olivier Anty,

Monsieur le Président du Syndicat du rû de Presles, cher Pierre Bemels,
Madame Caudron, 1^e Adjointe de Presles

Monsieur Sébastien
Poniatowski, Maire de L'Isle-Adam,
Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts,
Monsieur le Président du Syndicat Tri-Or, 1^{er} Adjoint de Mours, cher Olivier Lesueur,
Monsieur Kasse, ancien Maire de Persan, très cher Alain,

Chers collègues,
Mesdames, Messieurs les Elus,

Monsieur le Chef d'Escadron Planquaert, et son adjoint le Capitaine Martin,
Monsieur le Capitaine Picot, commandant la brigade de Gendarmerie de Persan
Monsieur le Lieutenant Thomas, Responsable du centre de secours de Beaumont-sur-Oise
et son adjoint Monsieur le Lieutenant Rouillard,
Monsieur le Lieutenant Couturier,

Mesdames et Messieurs les officiers de la Gendarmerie et du SDIS du Val d'Oise,

Mesdames et Messieurs les sous-officiers, gendarmes et pompiers,

Mesdames, Messieurs les représentants des services de l'Etat, du Département,
Madame la déléguée territoriale du Conseil départemental,

Monsieur Franck Dubart et Madame Rivière,
interlocuteurs privilégiés des Collectivités territoriales à ENEDIS,
Madame Party, Responsable des Relations institutionnelles
de la Ligne H (Ile-de-France Mobilité et SNCF),

Madame Lacaze, directrice et
Mesdames et Monsieur les Enseignants du Groupe scolaire Jacques Prévert,
Mesdames et Messieurs les Présidents et membres des associations moursiennes,
Mesdames et Messieurs les membres du CCAS et des commissions municipales,
Mesdames et Messieurs les Membres du Personnel communal et intercommunal
La Maîtrise d'œuvre du Projet de rénovation énergétique :

Monsieur Prévost, Architecte,
Monsieur Ciccoli, Bureau d'études techniques S2T,
Le bureau d'études Environnement et Transition énergétique Trans-Faire
Le bureau d'études économiques GD Eco
Leur sous-traitant études géothermiques Strategeo

Mesdames et Messieurs les Notaires,

Mesdames, Messieurs les commerçants et artisans,

Monsieur Danadjian, notre fidèle boulanger,
Monsieur Charpentier de Mours Télé-Service

Mesdames et Messieurs les professionnels paramédicaux de Mours,

Mesdames, Messieurs les représentants des entreprises du projet de rénovation énergétique (*cf. liste*),

Mesdames, Messieurs les représentants des entreprises partenaires,
Monsieur Christophe Roy et ses collaborateurs, représentant de la société Kéolis,

La société Védiaud, représentée par Messieurs Védiaud et Watel,

La société Chambly Concept Evenements qui a fourni ce chapiteau,
Le Traiteur La Boule d'Or,

Madame et Messieurs les aménageurs et promoteurs intervenant sur notre territoire,

*L'association ADICO,
Monsieur le Vice-président de l'association L'Espoir,*

Moursiennes, Moursiens,

Chères amies, chers amis

Depuis le 25 janvier 2020, nous avons été privés de ce moment de convivialité et d'information. 3 années de lutte contre cet ennemi microscopique : un virus qui nous a contraint à des conditions de vie que nous n'imaginions pas au XXI^e siècle.

La cérémonie des vœux est toujours un moment privilégié de discussion avec l'ensemble des Moursiennes et Moursiens. Je me suis adressé à vous le 28 janvier 2022 par vidéo sur notre site internet mais rien ne se compare à ce moment de rencontre.

Vous l'aurez compris, le Conseil municipal et moi-même, nous sommes **TRES TRES HEUREUX** de vous accueillir aujourd'hui dans cette Ferme Saint-Denis. Ce lieu est le plus ancien habitat après la période gallo-romaine. Nous sommes ici sur les terres de la célèbre Abbaye de Saint-Denis puis du Prince de Conti.

Nous vous présentons nos

Meilleurs vœux pour cette année 2023

Nous vous souhaitons

La Paix, la Santé, la réussite dans vos projets.

J'ai une pensée toute particulière pour :

✓ notre collègue et Amie Ghislaine FABRIS,

- ✓ et notre ami Paul DER COURT, ancien Président de la section Nerville-Nointel-Presles-Mours de la FNACA,
- ✓ l'Ukraine qui subit une guerre inexcusable, endure le martyr pour sauvegarder nos démocraties. J'espère que 2023 verra la victoire de la Liberté sur l'oppression, le cynisme et la désinformation.

OBJECTIF 2026

La préservation de la Nature, le développement durable, les énergies renouvelables et la Transition énergétique font partie de la Politique municipale de Mours depuis plus de 30 ans :

- 1993-1994 1^e utilisation de la géothermie pour les nouveaux vestiaires du stade de football,
- 2008 : arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires dans les lieux publics,
- 2010 : 1ers bâtiments publics de type HQE (structure bois, isolation en fibre naturelle) pour la restauration scolaire et les nouveaux bâtiments dont la salle des jeunes ici même à la Maison des Associations,
- 2010 : Création de l'ENS des Bords d'Oise sous l'égide du Conseil départemental du Val d'Oise,
- 2014-2018 : rénovation de l'éclairage public du quartier de Grandchamps avec des projecteurs led, des luminaires à détection de présence pour les espaces verts,
- 10 Juillet 2018 : extinction de l'éclairage public de 23h30 à 05h30
- 15/09 /2018 : 2^e utilisation de la géothermie pour le Centre culturel LEEMANS -
- 2018 : Premières études de rénovation du Groupe scolaire en transition énergétique.
- Juin 2020 : Création du refuge LPO des bords du rû et premières actions de sensibilisation des élèves moursiens lors de la réouverture du Groupe scolaire après la pandémie,
- 18 janvier 2021 : adhésion officielle au Parc naturel régional Oise Pays de France,
- 2021 : Validation du projet de rénovation énergétique du Groupe, obtention des subventions du Plan de Relance de l'Etat et du Fond scolaire départemental, Marché public de Maîtrise d'œuvre,
- Septembre 2021 : 1^e étude de faisabilité pour la Gestion alternatives des eaux pluviales avec le soutien du PNR Oise-Pays de France
- 27 septembre 2021 : Obtention du Trophée France Relance Investir en Ile-de-France remis par Madame Gouraud, Ministre des Collectivités territoriales et Monsieur le Préfet de Région.
- 17 octobre 2022 : début des travaux de rénovation du groupe scolaire,
- Décembre 2022 :
 - 1) Obtention de la subvention de la Région Ile de France dans le cadre de la Stratégie-Energie-Climat Bâtiments durables et matériaux biosourcés.
 - 2) Dépôt du 1^{er} dossier de subvention ADEME Energies renouvelables-Géothermie. Le dossier est en cours d'instruction.
- Janvier 2023 1^{er} véhicule électrique
- Septembre 2023 :
 - Objectif d'ouverture du 1^{er} bâtiment à énergie positive de Mours. 1^e unité de production d'énergie photovoltaïque.
 - Projet de mise en place de la solution d'autoconsommation collective en partenariat avec ENEDIS.

Ainsi, notre objectif pour 2023 à 2026 est de :

- Supprimer l'énergie GAZ dans les bâtiments publics,
- Equiper tous nos bâtiments en énergie renouvelable ou neutre en carbone.

Je vous rappelle que depuis plus de 10 ans Mours a souscrit un contrat d'électricité énergie renouvelable.

Vous le voyez, cela n'est pas une lubie ou une affaire d'image. C'est une affaire financière. Nous voulons être maître de nos coûts énergétiques. C'est la seule politique qui nous permettra de préserver nos services publics.

Le chantier de Rénovation énergétique du Groupe scolaire :

2023, comme 2022, est entièrement consacrée à cet immense et complexe projet. Le 23 février 2022, nous étions réunis, en comité restreint pour le lancement officiel des travaux de la phase 1, les locaux provisoires. Aujourd'hui, nous venons de lancer la phase 2, le groupe scolaire. Dans 6 mois, le lundi 31 juillet 2023 nous ferons la réception des locaux pour une ouverture le 1^{er} septembre 2023.

Au total pour les 2 phases (bâtiments provisoire et locaux définitifs) cela représente un effort financier de 6 Millions d'euros HT répartis en 860.000 euros pour les locaux provisoires et 5.140.000 pour le Groupe scolaire. Cela représente un surcoût total de 19 % par rapport à l'enveloppe initiale dont 200.000 euros pour les locaux provisoires et 780.000 € pour le Groupe scolaire. Les travaux supplémentaires de la salle polyvalente ont permis une rénovation complète de l'intérieur du bâtiment.

Le surcoût des travaux est dû pour moitié aux travaux complémentaires après la fin de la phase d'étude et pour moitié à la détérioration des conditions économiques donc à l'augmentation des marchés publics.

Notre projet prévoyait une marge de surcoût de 7,5% qui a permis de limiter l'impact budgétaire.

Le Montant total des subventions obtenues s'établit à 3.183.658 €uros soit 53 % du montant Hors Taxes. Pour le Groupe scolaire cela représente un taux de 57 %.

- ✓ L'Etat, dans le cadre du Plan de Relance, participe pour 1.743.022,47 €
- ✓ La Conseil départemental participe pour 1.140.635,51 €
- ✓ La Région participe pour 300.000 € (uniquement pour les matériaux biosourcés).

Madame la Sous-Préfète, je remercie l'Etat tout particulièrement vos prédécesseurs Messieurs le Préfet et Sous-préfet (Monsieur Amaury de Saint-Quentin et Monsieur Barate) pour leur appui à ce projet. Vous avez montré lors de votre visite, le 23 novembre 2022, l'intérêt que vous portiez à ce projet innovant. Je souhaite aussi saluer l'assistance constante de Monsieur Adrien Allard qui était alors Sous-préfet à la Relance.

Madame la Présidente, je remercie vivement le Conseil départemental et vos services lors de l'instruction de ce dossier de subvention qui portait des spécificités de réalisation. Je sais combien vous êtes attachée au domaine scolaire.

Je n'ai pas encore goûté aux possibilités du nouveau dispositif Val d'Oise Territoire, préparé par notre ami Patrice Robin, conseiller départemental. La suite de mon propos vous montrera que nous ne manquons pas de projets à vous soumettre.

La commune a contracté 2 prêts long terme pour un montant total de 2.533.000 € avec un intérêt moyen de 1,665% à taux fixe (1.733.000 € à 0,98% et 800.000 € à 3,15%) sur 19 ans. Pour référence, les taux s'établissent à ce jour à 4,25% en taux fixe. La TVA est financée pour 980.000 € par un prêt court terme à échéance 2024 qui sera remboursé par le Fond de Compensation de la TVA.

Comme vous pouvez le constater, la Municipalité a eu raison de lancer ce chantier : bâtiment vieillissant au coût d'entretien important, véritable passoire thermique, auquel il faut ajouter aujourd'hui l'inflation des matériaux et de l'énergie. L'opportunité du plan de relance, les aides importantes de tous nos financeurs (ETAT, Conseil départemental, Région Ile de France) sont autant d'atouts pour sa réalisation. Je vous en remercie. Sans vous rien n'est possible dans les communes. Avec votre aide tout se réalise y compris dans les petites communes du Val d'Oise.

Nous avons osé porter ce projet ambitieux dont la justification ne fait aucun doute dans les conditions actuelles. Vous avez été convaincus. Vous êtes présents. Merci beaucoup au nom de tous les élèves de l'Ecole Jacques Prévert de Mours et, bien entendu, du Conseil municipal.

Je remercie tout particulièrement mes collègues qui ont été convaincus par ce projet et qui m'ont soutenu lorsque cela paraissait irréalisable.

Je veux rappeler ici trois dates très importantes pour notre village et l'éducation de nos enfants :

- ✓ **1910** : Le Maire, Monsieur Damoy et le Conseil municipal qui, contre l'avis du Préfet de Seine-et-Oise, construisirent la 1^e école de Mours déjà financée par un emprunt.

- ✓ **1975-1980** : 65 ans plus tard, sous l'impulsion et la clairvoyance de Monsieur Poutrel, les Municipalités de Mours financent le Groupe scolaire avec la participation de l'aménageur de la ZAC de Grandchamps, un emprunt et beaucoup de déboires.
- ✓ **2022-2023** : près de 50 ans plus tard, nous construisons l'école de demain avec de nouveaux moyens.

Nos projets 2023-2025

Après le Passé antérieur et le Présent, Parlons maintenant du Futur proche. D'ici la fin du présent mandat municipal, nous aurons plusieurs investissements importants à réaliser :

1. Construction d'une salle sportive et culturelle à côté de la salle polyvalente pour les associations et la Municipalité d'une surface d'environ 250 M2 avec des locaux de stockage et une vraie scène de spectacle. Ce projet sera financé par un contrat rural subventionné à 70% par la Région et le Conseil départemental
2. Réfection du toit en zinc de la Mairie. La subvention de l'Etat est acquise par la DETR. Le Département sera aussi sollicité.
3. Remplacement du chauffage gaz de la Mairie par une énergie renouvelable.
4. Isolation extérieure de la salle polyvalente et 2^e unité de production d'énergie photovoltaïque. La subvention de l'Etat, au travers de la DSIL, est acquise dans le cadre du Contrat de Relance et de Transaction Energétique de la CCHVO.

De nombreux moursiens demandent beaucoup : réfection des allées en impasse, plus de vidéoprotection et bien d'autres choses. Nous devons relancer nos travaux de voirie. Tout cela a un coût important.

Moursiennes, Moursiens, je vous rappelle que, lors de la reprise de la ZAC de Grandchamps, je vous avais informés qu'il serait nécessaire d'augmenter les taxes de 20% minimum pour financer les réfections des réseaux dont la voirie. Aujourd'hui, il ne peut pas m'être demandé sans cesse d'intervenir là où personne n'a rien fait pendant 40 ans et ne pas vouloir financer ces investissements.

Les finances 2023-2025

C'est pourquoi nous devons accroître nos moyens financiers en comptant avant tout sur nous-mêmes.

Le résultat budgétaire 2022 est très bon. Nous dégageons un excédent de 356.000 €uros soit plus de 23% des recettes.

Les années 2023-2025 seront bien plus compliquées : hausse de l'énergie, hausse des charges de personnel, hausse du prix de la restauration scolaire, augmentation des coûts des travaux. Les économies prévues par les investissements de transition énergétique porteront leur plein effet seulement à partir de 2025-2026.

La commune mobilisera aussi son patrimoine foncier privé pour financer une partie des investissements et assurer son autonomie budgétaire.

Toutefois il est nécessaire de faire un effort pour chacun d'entre nous. C'est pourquoi je proposerai au Conseil municipal, lors du vote du budget, d'augmenter de 8% le taux de la taxe du foncier bâti.

A partir du 1^{er} janvier 2023, plus aucun d'entre nous n'est soumis à la Taxe d'habitation. Soit une économie moyenne de près de 500 € par an et par foyer. Je vous demande un effort bien inférieur dans l'intérêt commun.

Moursiennes, Moursiens, permettez-moi quelques mots d'humeur et humour. Je ne sais pas ce qui se passe depuis la fin de pandémie mais je vois beaucoup d'agressivité, de réclamations en tout genre. Les gens ne savent plus communiquer que par lettres recommandées, procédures judiciaires. Il s'agit toujours de son petit intérêt commun. Les autres, l'intérêt général Point !

On se défoule sur certains réseaux sociaux ou page facebook. Sachez que je m'en contrefiche.

Je vais terminer ce propos en remettant la Médaille d'Honneur de la commune de Mours à :

- ✓ Madame la Sous-préfète et à travers vous l'Etat pour le soutien de nos projets par le Plan de relance,
- ✓ Madame la Présidente du Conseil départemental pour l'intérêt que vous portez à notre projet scolaire et l'aide de votre collectivité,
- ✓ Monsieur le Conseiller régional pour votre aide aux bâtiments durables,
- ✓ Alain KASSE pour action et son énergie dans la lutte contre la pandémie et la création du centre de vaccination de Persan,
- ✓ Héléna et Anna pour les actions en faveur du Peuple ukrainien.

Je laisse la parole à

Madame la Présidente du Conseil départemental,
Monsieur le Conseiller régional,
puis à Madame la Sous-préfète.

Merci à vous tous, Moursiennes, Moursiens et ami(e)s de Mours d'être présents aujourd'hui.
Très bonne année 2023 et Partageons le verre de la Fraternité.

LISTE DES ENTREPRISES PARTICIPANT AU PROJET DU GROUPE SCOLAIRE

Phase 2 :

Société	Département	Lieu
SCM	94	Villeneuve Saint-Georges
PELLE TP	60	Beauvais
GENETIN	95	Frépillon
LEFORT MENUISERIE	95	Ennery
CHAPELEC	92	Villeneuve-la-Garenne
MMS	93	Le Blanc Mesnil
AXEME DECO	95	Marines
UTB	93	Romainville
GEOTEC	78	Plaisir
EDLEC	60	Chambly
MEDIA COMMUNICATION	95	Condécourt
SPI CITY NETWORKS	95	Cergy
AMR ASCENSEURS	95	Herblay
AVELINE FRERES	95	Pierrelaye

7 entreprises val d'oiseiennes soit 50%

Phase 1:

Société	Département	Lieu
PELLE TP	60	Beauvais
COPROM	95	Mours
MMS	93	Le Blanc Mesnil
MGI	95	Beaumont-sur-oise
TEMPERE	95	Presles
E2PCM	95	Frépillon
MEDIA COMMUNICATION	95	Condécourt
AVELINE FRERES	95	Pierrelaye
COUGNAUD	91	Saint-Michel-sur-Orge

6 entreprises val d'oiseiennes soit 67%